AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 18-3-75017074

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE" (Tél. 86-36-24)
(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, INDRE-ET-LOIRE, EURE-ET-LOIR)
Sous-Régie de la Protection des Végétaux, 93, rue de Curambourg - 45400 FLEURY-LES-AUBRAIS
C.C.P. : La Source 4.604-25

ABONNEMENT ANNUEL
~~30 Francs~~
50 Frs

BULLETIN TECHNIQUE N° 46 — 14 MARS 1975

AVIS A NOS ABONNES

Nous signalons à nos abonnés que, contrairement aux années précédentes, les listes des pesticides homologuées ou en autorisation provisoire de vente au 1er Janvier 1975 et des délais d'emploi avant récolte sont parues dans le numéro de Mars de la revue "Phytoma". Nous invitons nos abonnés à conserver précieusement ces listes, les avis de traitement conseillés dans les Bulletins techniques s'y référant souvent.

Par ailleurs, nos abonnés recevront prochainement les stades repères des arbres fruitiers.

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES DU POIRIER ET DU POMMIER

Les conditions climatiques deviennent favorables à la végétation du poirier et du pommier et à une maturation rapide des périthèces.

Pour le poirier, les projections d'ascospores deviennent plus nombreuses. Il y a donc lieu d'effectuer un nouveau traitement dès que les pluies et le développement de la végétation risquent d'avoir diminué la dernière application , la protection des arbres devant être maintenant aussi parfaite que possible.

Pour le pommier, les projections d'ascospores sont encore faibles mais elles vont devenir rapidement importantes. Nous rappelons qu'il y a lieu d'effectuer le premier traitement au fur et à mesure que les variétés arriveront au stade sensible (stade C3).

Les traitements préventifs doivent être faits avant toute pluie contaminatrice.

Les traitements "stop" effectués après le début de la pénétration du champignon assurent une protection à condition qu'ils soient appliqués très rapidement, de 24 à 36 heures au plus tard suivant la température, après le début de la pluie contaminatrice. Tous les produits homologués contre les Tavelures peuvent être utilisés en traitement "stop".

Si le traitement n'a pas été exécuté dans ce court délai, il est nécessaire d'utiliser la DOGUADINE (24 heures de délai supplémentaire à cause d'une légère action en profondeur) ou les fongicides dits systémiques (BENOMYL, CARBENDAZIM, METHYLTHIOPHANATE). Pour ces derniers produits, on ne connaît pas encore exactement leurs délais d'action, surtout pour un traitement effectué sur la végétation peu développée.

Nous précisons que certains fongicides sont susceptibles d'induire le russeting (rugosité sur Golden notamment), se sont : le BENOMYL, le CAPTAFOL (après la floraison), le CUIVRE et la DOGUADINE (surtout par temps froid).

OIDIUM DU POMMIER

Les premières manifestations de la maladie sont visibles sur les variétés les plus précoces. Il est conseillé de profiter du traitement dirigé contre la Tavelure pour lutter contre cette maladie.

CECIDOMYIE DES POIRETTES

Ce ravageur a fait quelques dégâts en 1974 dans un certain nombre de vergers (jeunes poires en forme de calebasses renfermant des asticots). Dans ces vergers, il est conseillé d'effectuer un traitement quand la majorité des boutons floraux est arrivée au stade E (les boutons floraux se séparent dans l'inflorescence). On peut utiliser les matières actives suivantes : LINDANE (20 g MA/hl), PARATHIONS (25 g MA/hl).

P. ../...

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : L. BOUYX

CHENILLES DEFOLIATRICES

Les premières chenilles défoliatrices viennent d'être observées dans certains vergers. Il y a lieu d'être attentif afin d'intervenir le cas échéant. Les matières actives utilisables sont les suivantes : AZINPHOS (40 g MA/hl), BACILLUS THURINGIENSIS (150 g d'une spécialité à 6000 ua AK/mg), METHIDATHION (30 g MA/hl), PARATHION ETHYL (25 g MA/hl), PARATHION METHYL (30 g MA/hl), PHOSALONE (60 g MA/hl), TRICHLORFON (100 g MA/hl).

PSYLLES DU POIRIER

Par suite des conditions climatiques anormalement douces de l'hiver, les premières larves viennent d'être observées sur la jeune végétation.

Dans les vergers régulièrement infestés par ces ravageurs, un traitement pré-floral peut être nécessaire. Seules des observations attentives et fréquentes dans les vergers peuvent permettre de déterminer l'opportunité d'un traitement qui doit être exécuté lorsque l'on constate plus de vingt inflorescences habitées par une larve ou plus, le contrôle étant effectué sur cent inflorescences par variété. Les larves jeunes sont plus faciles à détruire, les larves âgées devenant plus résistantes aux produits.

Etant donné l'échelonnement des pontes, ce traitement pré-floral risque d'être insuffisant et il sera nécessaire de surveiller périodiquement les vergers afin de prévoir éventuellement une autre application après la floraison (voir à ce sujet l'article sur les psylles paru dans le numéro de Mars de la revue "Phytoma").

PUCERONS

Les premiers foyers de pucerons verts du pommier sont déjà observés. Il y a donc lieu de surveiller les vergers afin d'intervenir le cas échéant.

MALADIE DU DESSECHEMENT DES JEUNES POUSSES DU FRAMBOISIER (Didymella applanata)

Cette maladie se manifeste notamment en hiver par la décoloration argentée des tiges atteintes, au printemps par l'annulation des bourgeons ou la formation de pousses faibles, en cours de végétation par l'apparition sur les rameaux, autour des yeux de la base, de taches allongées et violacées qui s'agrandissent et brunissent.

Les premières contaminations à partir de la forme hivernante du champignon étant maintenant possibles, il est conseillé d'effectuer un traitement en utilisant un produit à base de BENOMYL (30 g MA/hl), ou de CAPTANE (150 g MA/hl), ou de DITHIANON (50 g MA/hl) ou de MANCOZEBE (160 g MA/hl), ou de METHYLTHIOPHANATE (70 g MA/hl), ou de THIRAME (200 g MA/hl).

CHARANÇON DE LA TIGE DU COLZA ET MELIGETHES — CULTURES OLEAGINEUSES

Les conditions climatiques actuelles sont défavorables à ces ravageurs. Les indications données dans notre Bulletin du 5 Mars restent toujours valables. Il faut rester vigilant car il est à craindre, lors du prochain réchauffement, une sortie importante de ces ravageurs dans les cultures.

MOUCHE DES SEMIS SUR HARICOTS — CULTURES LEGUMIERES

Dans notre région, ce ravageur polyphage fait surtout des dégâts sur haricots. Sur les plantes attaquées, on peut observer des "asticots" dans les tiges au moment de la levée. Le traitement des semences s'est, jusqu'à présent, toujours révélé insuffisant.

Le CHLORPYRIFOS est en autorisation provisoire de vente contre la mouche des semis sur haricot à la dose de 4 kg de MA/ha en plein.

On peut également utiliser les produits suivants, en localisation, au moment du semis : TRICHLORONATE LIQUIDE (2 l/ha d'une spécialité à 50 %, en localisé, au-dessus des graines sans contact avec celles-ci).

TRICHLORONATE GRANULE (spécialité à 2,5 % : 0,50 g au mètre linéaire soit 8 à 10 kg/ha)
DICHLOFENTHION GRANULE (spécialité à 5 % : 0,25 g au mètre linéaire soit 4 à 5 kg/ha).

Les Ingénieurs chargés des
Avertissements Agricoles
G. RIBAULT
B. LELIEVRE

L'ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription phytosanitaire "CENTRE"
G. BENAS